CAHIER FLECHOIS

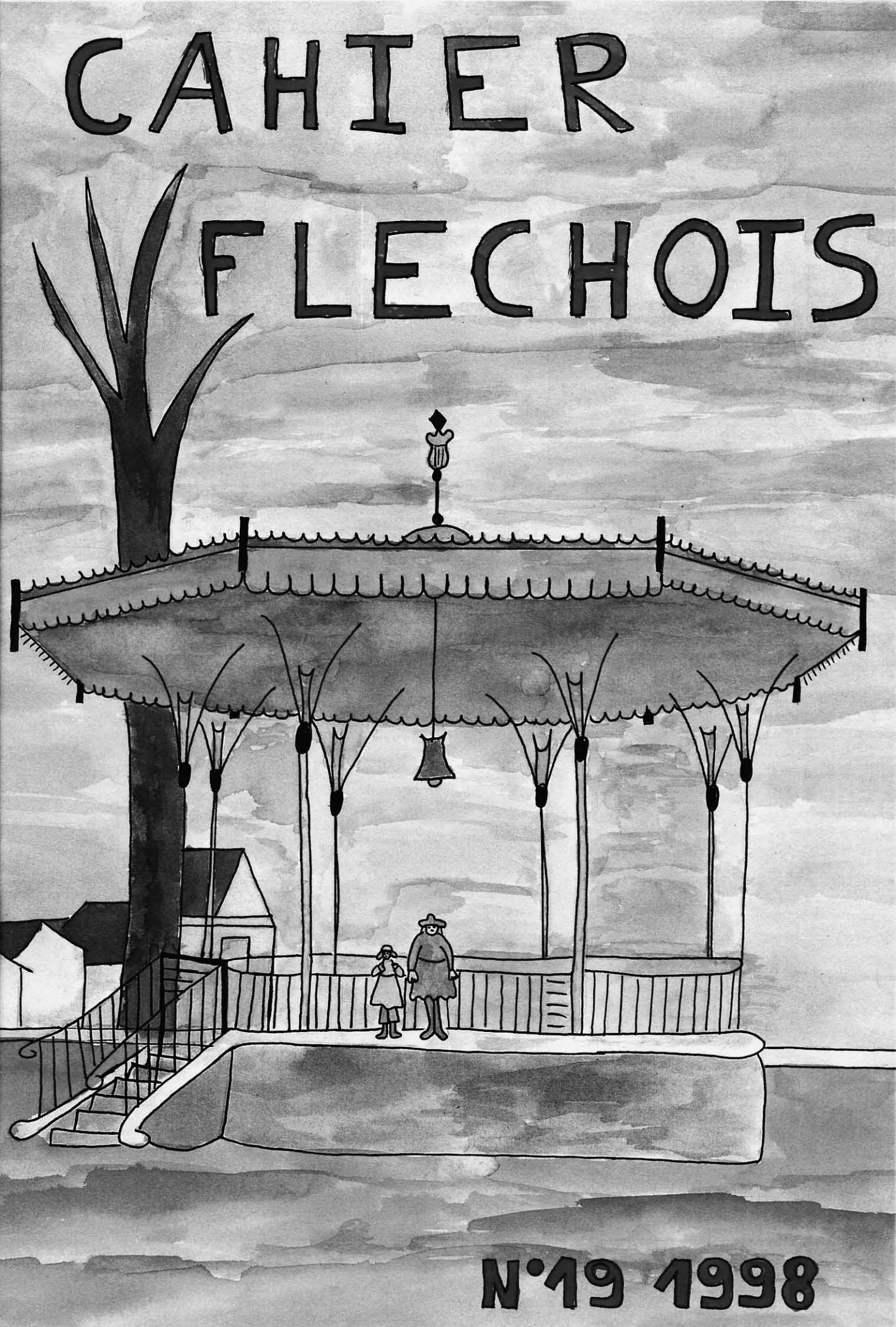

N°19 1998

UN PRÊTRE FLÉCHOIS DEVENU AUTEUR, ÉDITEUR ET JOURNALISTE PIERRE LA MÉSANGÈRE (1761-1831)

Au premier tiers du XIXe siècle, le monde féminin de l'Europe fut régi par un personnage qui avait ses racines au pays fléchois. Il s'agit d'un ancien Père du collège de La Flèche, Pierre Joseph Antoine La Mésangère, né et éduqué aux environs de La Flèche. Pendant plus de trente ans, de 1797 à 1831, il fut éditeur et rédacteur du *Journal des Dames et des Modes*, célèbre périodique parisien dont les conseils et suggestions étaient suivis partout dans les cercles mondains et aussi chez un public moins exclusif, même au-delà de l'Europe, en Russie et aux Etats-Unis. En plus, il édita 1 600 illustrations sur les us et coutumes, parues en séries de 1798 jusqu'à sa mort en 1831, et fut l'auteur d'une bonne dizaine de livres. A en croire un contemporain, il avait un pouvoir comparable à celui de Napoléon. "A celui-là, la conquête de l'Europe masculine ; l'Europe féminine échut à celui-ci. Et il faut le dire, Napoléon a perdu ses conquêtes, et celles de M. de la Mésangère nous sont restées"[1].

****

Qui était ce Pierre La Mésangère ou Pierre de La Mésangère, comme on l'appelait parfois[2], ordonné prêtre en 1784[3]? Pour longtemps, ses origines sont restées dans l'obscurité. Au début de sa carrière littéraire, qui tomba au moment de la Grande Révolution, il devait garder l'anonymat à cause des persécutions de la gent révolutionnaire qui affectaient les ecclésiastiques. Plus tard, sa discrétion à propos de sa vie antérieure perdura parce qu'il estima que le monde frivole des fashionables ne s'intéresserait pas à son passé si différent de son existence comme prêtre et auteur. Enfin, après sa mort, on propagea maintes anecdotes sur cet ancien abbé, mais personne ne se lança dans une recherche biographique sérieuse[4]. Et pourtant, la vie de ce géant de la presse parisienne sous le

---

1. *Journal des Dames et des Modes*, 15 novembre 1834.

2. L'utilisation de la particule pour le nom varie selon les sources. Dans l'acte de baptême, le père signe avec particule. La Mésangère lui-même signe ses lettres sans particule. Le dossier établi par le juge de paix après la mort du journaliste l'appelle, sans particule, Pierre Joseph Leboux Lamésangère. Son avocat utilise la particule. Certains adversaires de l'éditeur ont bien sûr laissé de côté la particule, par exemple un rédacteur de *La Mode* qui traça son portrait en février 1831, tandis que ses admirateurs utilisaient la particule, dont un rédacteur de *La Nouveauté* en 1830.

3. La date de cette entrée dans les ordres, non mentionnée par la plupart des auteurs ayant publié quelques notes sur lui, est indiquée par A. Belin, "L'instruction publique à La Flèche en 1791-1792", in *La Révolution dans le Maine*, 1936, p. 141.

4. Parmi les quelques essais sur La Mésangère, la plupart sont courts ou superficiels, par exemple celui publié dans *La Mode* de février 1830 (probablement par Jules Janin), t. 2, pp. 320-325, ou ceux par

Directoire, l'Empire et la Restauration vaut la peine d'être connue, car il était un homme plein de talents, même avant ses fonctions d'auteur, d'éditeur et de journaliste à renommée mondiale.

Les antécédents et l'éducation l'avaient prédestiné à une vie extraordinaire. Sa famille était une des plus estimées dans la commune de Pontigné, paroisse du Maine-et-Loire. Son père, du nom de Pierre Le Boux Sieur de La Mésangère, appartenait à la petite noblesse. Il était magistrat licencié-ès-lois à Pontigné où il possédait une résidence dénommée "La Motte" (qui existe toujours) et un cours d'eau de 900 m qui portait son nom. Sa mère était Catherine Saully, sa grand-mère Marie Guvet veuve de La Mésangère. Cette dernière avait deux fils et deux filles. Outre Pierre, le père de l'éditeur, un autre du nom d'Antoine, maître-ès-arts et ecclésiastique tonsuré, puis Anne et Marie Le Boux de La Mésangère, marraines des enfants de Pierre. Comme nom on trouve plusieurs variantes : Le Bouc de la Mésangère, ou Le Boux de la Mésangère, parfois Leboux de La messangère, ou simplement La Mésangère ou de La Mésangère, ou encore Lamésengere et Lamésangère en un seul mot[5].

Chez les biographes, la date et le lieu de naissance ainsi que les prénoms et endroits où il reçut sa formation étaient également sujet à controverses. Comme date de naissance on lit 1759 ou 1761, comme lieu de naissance Baugé ou La Flèche, comme prénoms Pierre Joseph ou Pierre Antoine ou Pierre Joseph Antoine.

Ces erreurs sont en partie dues au fait qu'il y avait deux frères dont les prénoms et les dates de naissance étaient très proches. Pierre Joseph Antoine naquit le mardi 23 juin 1761 à Pontigné[6]. Il avait un frère aîné du prénom de Pierre Joseph, né le vendredi 1er juin 1759 à Pontigné (voir la retranscription des deux actes de baptême à l'annexe 1). Pour les historiens, il a été difficile de juger lequel des deux frères était l'éditeur en question. La plupart d'entre eux, sans savoir qu'il y avait deux frères de prénoms très proches, attribuent la célébrité à Pierre Joseph Antoine, le cadet, et ceci à juste titre. Seuls le *Grand Larousse Encyclopédique* (t. 6, 1962, p. 569) et Raymond Gaudriault (*Répertoire de la gravure de mode*, Paris, 1988, p. 229) ont trouvé l'acte de baptême du frère aîné et, sans connaître celui du cadet, ils ont identifié la personne en question avec le frère aîné.

F. Mongin de Montrol dans *Mémoires et dissertations sur les antiquités*, 1834, t. 7, pp. CXXII-CXXIII, t. 10, pp. XLIV-XLVII, et t. 11, p. XLIV, ou celui par E. Sullerot, *Histoire de la presse féminine en France*, Paris, 1966, pp. 87-92. Ce n'est que récemment, en étudiant l'histoire du *Journal des Dames*, que l'auteur de cet article a eu l'occasion d'apporter plus de lumière dans la biographie de ce personnage si intéressant. Voir Annemarie Kleinert, *Le Journal des Dames ou la conquête de l'Europe civilisée* (1797-1839), Paris, 480 pages, à paraître en 1998.

5. La *Biographie indiscrète* de 1826 l'appelle M. DE LA MESSANGERE le *Dictionnaire des 25 000 adresses* de 1827 le désigne comme MAD. LA MESANGERE. Un article de *La Mode* de février 1830 porte le titre M. LA MESENGERE. Son nom est cité comme DE LA MESENGERE dans l'*Annuaire du Maine-et-Loire* en 1831, pp. 173-174. Pour d'autres graphies de son nom, voir P. Delalain, *L'Imprimerie et la librairie à Paris de 1789 à 1813*, Paris, 1900, p. 116. Le Journal des Dames cite son nom de 1801 à 1803 comme "le citoyen Lamésangère", de 1804 à 1833 sans particule La Mésangère et de 1834 à 1837 parfois avec, parfois sans particule. En 1838 et 1839, on y lit "fondé par M. de la Mésangère". On peut se demander s'il y a une parenté avec un certain Guillaume Le Boux, natif de l'Anjou (1621-1693), célèbre prédicateur du temps de Louis XIV, évêque d'Acqs (?) puis de Périgueux et auteur de plusieurs ouvrages religieux.

6. Célestin Port (*Dictionnaire...biographique du Maine-et-Loire*, Paris-Angers, 1876, t. II, suppl. 1978, pp. 666-667) est le premier à avoir donné une indication exacte du lieu de naissance.

Annexe 1

Jusqu'alors, les historiens ont ignoré le fait qu'il y avait deux frères La Mésangère dont les prénoms et dates de naissance étaient très proches. Le frère cadet est la célébrité dont traite cet article. Voici la retranscription des deux actes de baptême des frères Pierre Joseph et Pierre Joseph Antoïne La Mésangère, déposés aux Archives départementales du Maine-et-Loire, registres paroissiaux de Pontigné :

Le Deuxieme jour de juin milsept cent cinquante neuf a été baptisé
par nous curé soussigné piere joseph né D'hier fils de Monsieur
piere le Boux sieur de la Mesangere demeurant a la terre de
la Motte en cette paroisse et de Dame Catherine Saully son
epouse ont ete parrain Monsieur Joseph Bineteau Bourgeois
Demeurant en la ville du Lude oncle de l'enfant et marraine Demoiselle
Marie le Boux De la Mesangere Demeurante paroisse de S^t^. Martin
D'arcé ont eté presents rené sellier pere et fils et le pere
qui sousont signé avec nous Joseph Bineteau marie
le Boux della mesengere P. Leboux de La messengere
rene Sellier Houtain De la Huferie cure.

Le vingt quatrième jour de juin an ci-dessus acte – [1761]
Baptisé par nous soussigné Pierre Joseph Antoine
né d'hier fils de Maître Pierre Le Boux de La
Messengere Licentier es Loix et de dame Catherine
Sauly son épouse de la paroisse de Pontigné -
a été parein Monsieur maître Joseph
Le Boux du Morier Baillif juge ordinaire du
compté du Lude, a été mareine demoiselle Anne Le
Boux de La Messengere de cette paroisse. en présence
De dame Marie Guvet veuve Messengere
ayeule du Maître Antoine le Boux de La Messengere
maître es arts clerc tonsuré; du dit pierre le Boux
De La Messengere pere de l'enfant, de maître jacques
Pontonnier prieur de cette paroisse et autres
qui ont dit ne scavoir fort les soussignés.
La Guvet Ve de la mesangere - Le Boux Du Morier - Anne le Boux de la mesengere - Antoine Leboux de La mesengere ecclesiastique - P. Leboux de La mesengere. Pontonnier prieur de St. Martin. Houtain de la Huferie curé de Pontigné.

La preuve pour l'identification de l'éditeur du *Journal des Dames* avec Pierre Joseph Antoine le cadet est attestée par deux documents. Le premier fut établi après la mort de l'éditeur par le juge de paix qui apposa les scellés sur les biens du défunt : on y lit le nom de Pierre Antoine Lamésangère (Archives de la Seine, D4 U1 176) ; le second fut rédigé par un avocat qui devait régler la succession des biens du défunt : on y parle de Pierre Joseph Antoine Leboux de La Mésangère (Archives Nationales, Grand Minutier cote III, 1465). Les prénoms de Pierre Antoine sont également indiqués par le *Journal des Dames* à la date du 28 février 1831, en introduction à l'oraison funèbre reproduite par le périodique (voir l'annexe 2), et au catalogue des auteurs de la B.N. sous le nom de La Mésangère[7].

Vu toutes ces incertitudes, il est donc compréhensible que les indications sur l'éducation obtenue par Pierre Joseph Antoine varient également. Après avoir fait ses études primaires à Angers, il entra dans un collège dirigé par une société savante et religieuse, probablement au collège de La Flèche, mais peut-être aussi provisoirement à l'Oratoire d'Angers[8]. La suite de sa carrière est moins controversée. A la fin de ses études, il prononça le 2 septembre 1784 les vœux ecclésiastiques auprès de la *Congrégation des Pères de la Doctrine chrétienne*, confrérie réunissant des prêtres et des laïques. Son ordre possédait alors 26 écoles et 15 maisons en France, dont le collège de La Flèche[9]. La Mésangère obtint bientôt un poste de professeur à ce dernier collège, d'abord en classe de troisième, puis en classe de terminale pour y enseigner la philosophie et les lettres.

A l'époque, l'école de La Flèche faisait partie des établissements destinés à former les jeunes gentilshommes et fils de riches bourgeois, désireux d'entrer dans les ordres, la magistrature ou l'armée. En 1786, elle avait 322 pensionnaires, 133 externes et 57 boursiers dirigés par une cinquantaine de maîtres. Le service était assuré par cinq sœurs et 52 domestiques. L'éducation, qui était gratuite, pouvait comprendre, outre les matières habituelles comme les lettres et les mathématiques, la danse, l'escrime, le violon, la clarinette, la musique vocale, l'allemand, l'italien et le droit. Le pensionnat coûtait 700 livres par an[10].

---

7. Toutefois, la plupart des livres de La Mésangère sont seulement signés d'un simple Pierre La Mésangère.

8. F. Marchant de Burbure (*Essais historiques sur...le collège de La Flèche*, Angers, 1803), F. Mongin de Montrol (dans Mémoires...) et le *Catalogue du Cabinet de feu M. la Mésangère* prétendent que La Mésangère reçut son éducation primaire et secondaire à La Flèche. La *Biographie universelle* de Michaud, le livre de Jules Clère (*Histoire de l'école de La Flèche*, La Flèche, 1853), la *Nouvelle biographie générale de Firmin-Didot*, C. Port et A. Belin affirment qu'il fit une partie de ses études à l'Oratoire d'Angers.

9. L'ordre avait été fondé en 1560 en Italie par un gentilhomme milanais, Marco de Sadis Cusani. Vers 1600, pour éviter la propagation du calvinisme, l'ordre s'installa en France. Mené par César de Bus, on appelait alors ses prêtres les *Pères doctrinaires* et les laïques de l'ordre les *Pères séculiers de la Doctrine chrétienne*. Ennemis des huguenots, les doctrinaires s'engagèrent d'abord dans l'enseignement du catéchisme aux enfants et aux ouvriers. Bientôt ils obtinrent par patentes royales le droit d'ouvrir des collèges et d'enseigner les lettres, la philosophie et la théologie. La fusion de l'ordre français et de l'ordre italien eut lieu en 1747. Les écoles et maisons françaises de la Congrégation disparurent sous la Révolution. Aujourd'hui, l'ordre subsiste à Rome (*Dictionnaire de spiritualité*, pp. 1501-1512, et Jean de Viguerie, *Une Œuvre d'éducation sous l'Ancien Régime, Les Pères de la Doctrine chrétienne en France et en Italie*, 1592-1792, Paris, 1976 : le collège de La Flèche y est cité, mais La Mésangère n'est pas mentionné).

10. Le collège de La Flèche, fondé par Henri IV en 1603, fut confié en mai 1776 à la direction des *Pères de la Doctrine chrétienne* qui entendaient y asseoir leur réputation de congrégation enseignante.

Au cours de la Révolution, en 1791, le collège fut confronté aux difficultés résultant de la réforme du clergé. Pour pouvoir continuer à enseigner, les confrères de l'ordre durent prêter serment à la Constitution civile du clergé qui régissait les prêtres selon les normes de l'organisation des fonctionnaires de l'Etat. En pratique, cela voulait dire paiement par l'Etat, diminution du pouvoir du Pape sur les membres de son Eglise et laïcisation des prêtres. Quand une délégation des Doctrinaires prêta serment, La Mésangère ne se joignit pas à eux, signe sans doute de son mépris pour la nouvelle constitution, de sa loyauté envers l'Eglise et de son désir de ne pas quitter l'état ecclésiastique[11].

Bientôt les serments ne suffirent plus à l'Assemblée Nationale Constituante. Les comités révolutionnaires continuant à voir dans l'Eglise une force dangereuse, ils décidèrent la suppression de toute institution religieuse et donc aussi de celle de La Flèche. La Mésangère, chargé de la direction du pensionnat en 1792 et du poste de supérieur du collège en 1793, dut congédier en mai 1794 la centaine d'élèves encore présents, et en septembre 1794, il confia les orphelins ainsi que les élèves dont les parents étaient prisonniers ou émigrés à son ami Brossier, propriétaire d'une petite pension en face de la chapelle du collège de La Flèche[12]. Lui-même, alors âgé de trente-trois ans et ne recevant depuis 1792 qu'une petite pension de 160 livres par an, prit le parti d'entamer une nouvelle carrière à Paris. "Je suis sans ressources, obligé d'aller m'en créer à Paris", confia-t-il à ses élèves dans son allocution d'adieu. Il aurait certainement continué à enseigner si la Révolution n'avait pas fermé le collège.

****

En dehors des murs du collège, La Mésangère profita du fait qu'il s'était déjà entraîné à La Flèche dans une occupation autre que celle d'un homme purement voué au service religieux. Il avait rédigé des manuscrits et publié certains d'entre eux. Son

---

Le directeur était alors le père Corbin, connu pour ses travaux littéraires, qui devint plus tard précepteur du dauphin. Le collège était affilié à l'Université d'Angers depuis le 8 août 1789, c'est-à-dire que toutes les études y furent réputées académiques, comme si elles avaient été faites dans les collèges universitaires. Les principaux revenus consistaient en bénéfices provenant de diverses abbayes. Chaque année, les honneurs étaient rendus le 21 mai, jour de son anniversaire, au fondateur Henri IV, dont le cœur reposait en l'église du collège dans une urne de plomb doré. Les événements de 1792 amenèrent une désaffection rapide des professeurs et des élèves. En décembre 1793, l'école devint un des théâtres de la guerre vendéenne. Elle fut transformée provisoirement en hôpital militaire. Le collège fut réouvert en 1797. Napoléon y plaça le Prytanée militaire en 1808 (F. Marchant de Burbure, pp. 320-327 ; J. Clère, pp. 234-236 ; R. Digard, *Historique sommaire de la maison d'éducation de La Flèche*, La Flèche, 1900, manuscrit ; A. Belin, p. 141 ; M. Compère et D. Julia, *Les Collèges français, 16e-18e siècles*, 1984, t. 2, pp. 380-391). Le roman d'Honoré de Balzac, *Louis Lambert*, décrit la vie dans un établissement de ce genre.

11. R. Digard (p. 266) note à ce propos : "Au sujet du serment de 1791...le corps des Doctrinaires fut représenté par Villar, son supérieur, à la tête de six autres (sans La Mésangère)... Le 26 septembre 1792...les ci-devant doctrinaires...(prêtèrent) une seconde fois le serment de fidèle instituteur...au nom de tous les doctrinaires du collège, bien que certains ne fussent pas de cet avis". Sur l'attitude des doctrinaires vis-à-vis de la Constitution civile du clergé, voir A. Belin, p. 140, et M. Compère et D. Julia, p. 387.

12. Le 18 août 1792, un décret ayant ordonné l'abolition définitive des congrégations séculières vouées à l'enseignement (*Dictionnaire de spiritualité*, p. 1511), les autorités signèrent le 8 mars 1793 un document qui décida la fermeture du collège de La Flèche. "Averties par le principal, les familles s'empressèrent de reprendre leurs enfants" (Ch. de Montzey, *Histoire de La Flèche et de ses seigneurs*, 2e période, *1589-1789*, 1889, p. 184).

premier texte, écrit en 1788 et 1789 (mais jamais imprimé), fut intitulé *Fruit de mes lectures*[13]. Son premier ouvrage parut vers 1790, un volumineux "tableau pittoresque et moral de Paris" de 604 pages, sous le titre *Le Voyageur à Paris*[14]. Son œuvre suivante, publiée anonymement en quatre gros volumes en 1791 à Angers, fut une étude géographique de la nouvelle division du territoire français en 83 départements. Le 29 juillet 1791, l'imprimeur, un certain M. Pavie, présenta les quatre volumes à l'Assemblée Nationale où on les accueillit avec applaudissements[15]. L'ouvrage connut quatre éditions successives jusqu'en 1796 et fut traduit en allemand. L'auteur ne signe que la quatrième édition, publiée en 1796.

Dès son arrivée à Paris, La Mésangère reprit ses activités d'écrivain. Profitant de ses expériences comme professeur à La Flèche, il fit paraître en 1794 deux ouvrages pédagogiques avec gravures. L'un s'appelait *Nouvelle bibliothèque des enfants* et s'occupait des "parties des sciences qui peuvent être saisies par des enfans". L'autre était une *Histoire des quadrupèdes et des reptiles* pour enfants, illustrée de 19 gravures. Ces deux ouvrages étaient la réponse à un concours institué le 28 janvier 1794 par les comités révolutionnaires. Voulant former une nouvelle génération de citoyens et désorientées à propos de l'enseignement, les autorités avaient voté une loi exigeant l'introduction de nouveaux manuels pour enfants et instituteurs. La suite de cette loi fut une profusion de livres dont le plus grand nombre publiés en 1794 (plus que jamais dans l'espace de 1789 à 1797). La Mésangère, qui garda toujours l'anonymat en publiant ces ouvrages, fut parmi les auteurs à participer au concours. Le deuxième livre connut quatre réimpressions et une traduction en allemand[16].

Jusqu'à la fin du siècle, il rédigea et édita encore deux ouvrages, sa *Vie privée des Français, depuis l'origine de la nation jusqu'à nos jours*, dont une partie fut sous presse en 1797 (l'ouvrage était conçu comme une sorte d'histoire sociale expliquée surtout par l'évolution des modes)[17] ; enfin, en 1798, ses *Voyages en France en vers et en prose*, édition commentée de textes publiés antérieurement par divers auteurs anciens et modernes[18]. Un chapitre du deuxième volume de ce

---

13. Le manuscrit fut vendu 9 fr. en 1831 (*Catalogue de la bibliothèque de feu M. La Mésangère*, Paris, 1831, n° 1146).

14. La date précise de la première édition en deux tomes n'est pas connue. On sait qu'il fut rédigé avant la *Géographie historique et littéraire de la France* qui parut en 1791. Il ne subsiste à la B.N. (cote 8° Lk7 31149) que la deuxième édition, augmentée en trois tomes, publiée anonymement en 1797 chez Chaignieau et Devaux, qui porte une note manuscrite l'attribuant à La Mésangère. L'ouvrage réunit de petits articles à la manière du *Tableau de Paris* de L. Sébastien Mercier, paru en 1781 et vendu avec succès.

15. P. Dupont, *Histoire de l'imprimerie*, Paris, 1854, t. II, p.599.

16. La *Nouvelle bibliothèque des enfants* est mentionnée dans un catalogue d'une exposition à Montreuil en 1988-89 au titre *Le Magasin des enfants*, p. 114, par Isabelle Havelange et Ségolène Le Men. Un exemplaire du livre se trouve à la bibliothèque du centre de recherches révolutionnaires de l'Université de Clermont-Ferrand. Sur le concours, voir Jean Morange et Jean-François Chassaing, *Le Mouvement de réforme de l'enseignement en France* (1760-1798), Paris, P.U.F., 1974 (les ouvrages de La Mésangère n'y sont pas mentionnés).

17. Il n'en existe qu'un exemplaire préparatoire à la bibliothèque de l'Opéra de Paris, cote pi 316 : *Costumes Parisiens*. La Mésangère y commente l'origine des modes présentées par les 40 premières gravures du *Journal des Dames*. La suite de ces observations n'a probablement jamais paru.

18. Les chapitres sont tirés d'ouvrages de Chapelle, Bachaumont et Le Franc de Pompignan (vol. 1), de Fléchier, Desmahis, Gresset, Bérenger, Mandard et Bertin (vol. 2), de P. Venance, La Fontaine, et Antoine Breton (vol. 3), de Damin, Regnard, Piron et C.-E. Gaucher (vol. 4).

dernier ouvrage est tiré d'un récit de voyage à La Flèche, écrit par le célèbre jésuite Gresset, qui y avait passé son exil. L'extrait est accompagné d'une gravure représentant le collège de La Flèche (Fig.1).

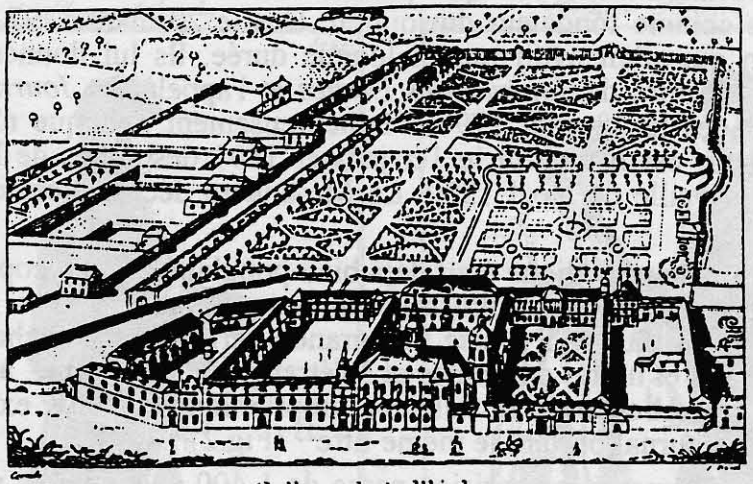

College de la Flèche.

(Fig.1)

Vue du collège de La Flèche, tirée du tome 2, p. 80, d'un ouvrage de 4 vol., édité et commenté par Pierre La Mésangère en 1798 sous le titre *Voyages en France*

Il arriva à La Mésangère ce qui arrive à tant d'auteurs venant de province : ses livres ne rapportaient pas assez de quoi vivre. Réduit à occuper un poste de portefaix[19], il fut content de rencontrer Sellèque, lui aussi fraîchement arrivé à Paris après avoir été renvoyé par les comités révolutionnaires d'un poste de professeur à un autre collège de province, le Collège de Chartres. Installé comme libraire, celui-ci eut l'idée d'éditer avec lui un journal pour dames présentant des illustrations de mode. Au moment des temps austères de la Grande Révolution, plus précisément depuis 1793, Paris ne possédait plus un journal de mode[20]. En 1797, quand la Révolution s'achevait et que les gens avaient hâte de retrouver le côté léger de la vie quotidienne, il y aurait un public pour les articles sur le luxe et l'élégance, surtout s'ils étaient illustrés de gravures en couleurs.

Sans connaître les pourparlers entre Sellèque et La Mésangère, on peut imaginer que ce dernier objecta qu'il avait des lacunes en matière de mode et que ce serait assez curieux pour un homme ordonné prêtre de passer son temps à éditer un journal de mode pour dames[21]. Mais le goût de l'ancien prêtre pour les belles planches en couleurs semble l'avoir décidé. En cela, il était comme son ancien

19. Voir C. Port, p. 667.

20. Sur le premier journal de mode, paru de 1785 à 1792, et l'histoire de ses successeurs, voir Annemarie Kleinert, *Die frühen Modejournale in Frankreich*, Berlin, Erich Schmidt Verlag, 1980, 372 pages avec 23 tableaux et 7 illustrations.

21. Les Doctrinaires étaient assez sévères en matière d'élégance. L'un d'entre eux avait publié en 1725 une brochure intitulée *Instruction chrétienne sur les dangers du luxe et les faux prétextes dont on l'autorise* (*Dictionnaire de spiritualité*, p. 1511).

ami feu Dorat, éditeur d'un *Journal des Dames* paru en 1777/78/79[22]. Celui-là, doué aussi d'un beau style, avait eu comme lui la manie des gravures en couleurs. En outre, il pouvait faire de la réclame pour ses livres dans ce périodique.

Les anciens ecclésiastiques étant toujours mal vus par certaines personnes à l'esprit révolutionnaire, Sellèque promit de ne pas mentionner le nom de La Mésangère comme fondateur du journal. Dès le 20 mars 1797 parut donc cette publication qui allait avoir une si longue durée. Ils lui donnèrent d'abord tout simplement le titre de *Journal des Dames* et l'appelèrent *Journal des Dames et des Modes* dès le 18 août 1797. Malheureusement Sellèque n'en fut pas longtemps éditeur, car il mourut le 1er janvier 1801 des suites de l'attentat qui visa Napoléon la veille de Noël 1800. La Mésangère décida alors de continuer seul l'entreprise.

A l'époque, le périodique était déjà bien populaire. On en copiait les articles et surtout un grand nombre d'illustrations partout, souvent avec de légères modifications, ce qui fait qu'il existe une grande variété des planches et textes parus d'abord à Paris et imités en France et à l'étranger. Par exemple, à Francfort-sur-le-Main et à Bruxelles, on était tellement impressionné qu'on y exécutait de fidèles répliques du journal portant le même titre[23] (Fig.2).

Le tirage du magazine parisien passa de 1 400 exemplaires vendus en 1803 à 2 400 en 1813 et 2 500 en 1827. Ainsi il grimpa à la deuxième place parmi les 36 journaux non quotidiens envoyés par la poste dans les départements, et même par rapport à la plupart des quotidiens, son tirage était considérable. Napoléon prit l'habitude de l'appeler le *Moniteur officiel de la mode*, par analogie avec le *Moniteur Universel*, quotidien officiel de l'Empire. Quand les dames de son entourage hésitaient sur une question de goût, il conseillait : "Voyez le journal *La Mésangère*, ce doit être là votre *Moniteur*".

Son travail apprécié, La Mésangère sortit de sa clandestinité. Il devint même membre de deux sociétés savantes. De 1797 à 1804, il fut affilié au *Lycée des Arts*, établissement fondé en 1792 qui remplissait le vide qu'avait laissé la suppression des académies lors de la Révolution. On y distribuait des prix aux auteurs de découvertes dans les arts et sciences et donnait des cours gratuits au grand public. Les réunions avaient lieu tous les dix jours, la cotisation annuelle était de 150 francs[24]. Plus tard, vers 1813, il devint membre de la *Société des Antiquaires de France*, club élitaire de 45 personnes qui, depuis sa fondation en 1805, s'était fixé le but d'étudier les antiquités romaines, celtiques et gauloises et qui, en 1813, avait changé de statuts pour rechercher aussi les fondements les plus récents de la civilisation française. La Mésangère, entre-temps devenu expert en histoire des mœurs et autorité à Paris, y surprenait souvent les sociétaires par

22. Ce premier *Journal des Dames* ne fut pourtant pas illustré. Sur son histoire, voir N. Rattner Gelbart, *Feminine and Opposition Journalisme in Old Regime France* : le "*Journal des Dames*" (1759-79), Berkeley, Univ. Press, 1987.

23. Sur ces deux journaux, paraissant moins souvent que l'original parisien et en publiant des extraits et un choix de planches, ainsi que sur les autres spoliations, voir les deux essais d'Annemarie Kleinert, ZWEI ZEITSCHRIFTEN MIT DEM GLEICHEN TITEL : DAS PARISER UND DAS FRANKFURTER "JOURNAL DES DAMES ET DES MODES", *Publizistik*, 1990, pp. 209-222, ainsi que ORIGINAL ODER KOPIE. DAS "JOURNAL DES DAMES ET DES MODES" UND SEINE ZAHLREICHEN VARIANTEN, *Francia*, 1993, pp. 99-120.

24. L'affiliation de La Mésangère est attestée par l'*Annuaire des Arts* en 1797-1798. Sur 263 numéros donnés aux membres, son nom figure au n° 150. L'édition de 1805 de cet Annuaire ne présente plus son nom.

sa connaissance des arts les plus mineurs. A son avis, les objets de la vie de tous les jours peuvent devenir des objets de valeur, car certaines babioles ont aussi un style.

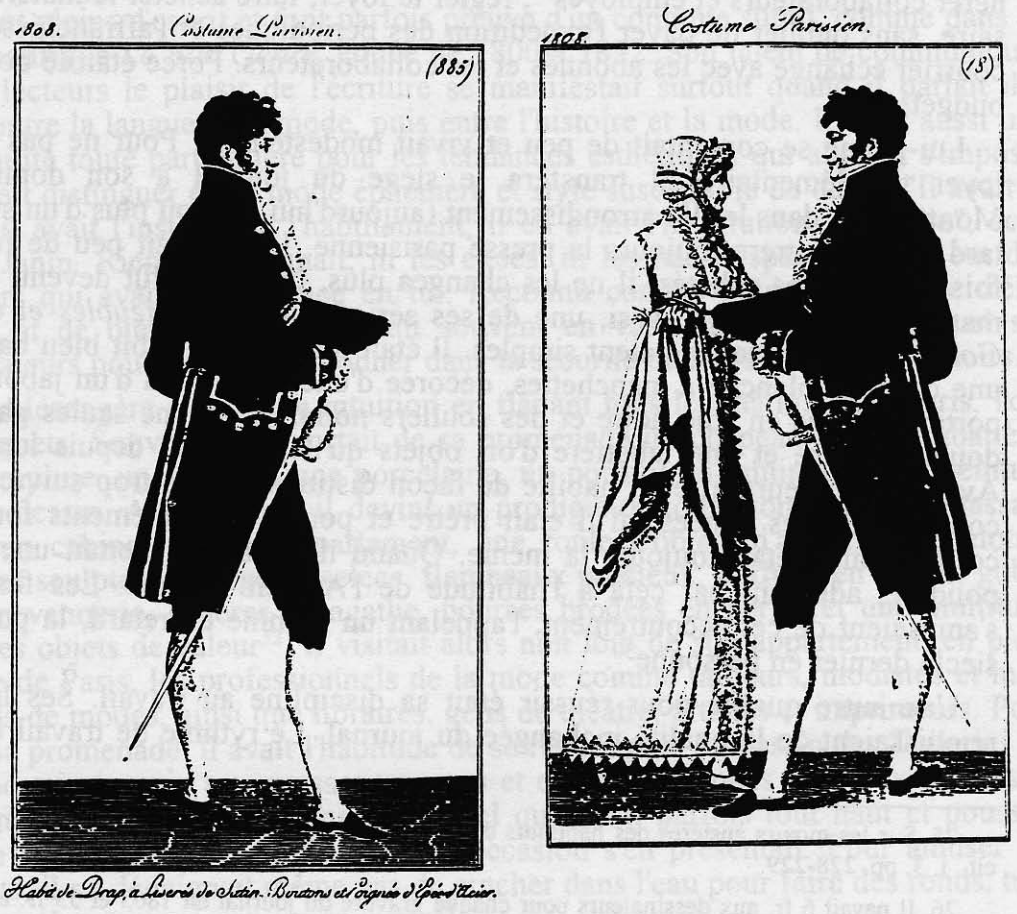

(Fig.2)

Le *Journal des Dames et des Modes* apporta à Pierre La Mésangère la célébrité et une grande fortune. Ici la comparaison d'une gravure publiée par ce périodique parisien le 15 avril 1808 (à gauche) avec une copie parue le 2 mai 1808 à Francfort-sur-le-Main dans un journal qui porta le même titre et qui présenta un choix des meilleurs articles et illustrations. L'illustré parisien fut édité par l'ancien prêtre de 1797 jusqu'à sa mort en 1831, la copie allemande parut sur l'initiative d'un Français vivant à l'étranger de 1798 à 1848.

****

Quel était le secret de son succès? Tout d'abord, comme maints hommes riches, il était parcimonieux. Eduqué dans une région où le luxe était presque inconnu (avant 1770, il n'y eut qu'une coiffeuse à La Flèche et pas de marchande de modes), où les repas consistaient en des mets simples, où le carême était rigoureusement observé et où la police veillait au respect des règles sévères de

moralité[25], il savait faire des économies pour financer son entreprise. Après la mort de Sellèque, qui tomba dans une période d'inflation, il réduisit le texte du journal de seize à huit pages, supprima les planches supplémentaires et les pages de musique et éleva le prix du magazine de 30 à 36 livres par an. Il fallait rémunérer collaborateurs et employés[26], régler le loyer, faire acheter le matériel nécessaire, sans oublier de payer l'expédition des périodiques et l'affranchissement du courrier échangé avec les abonnés et les collaborateurs. Force était de boucler son budget!

Lui-même se contentait de peu et vivait modestement. Pour ne pas payer un loyer supplémentaire, il transféra le siège du journal à son domicile, rue Montmartre, dans le IIIe arrondissement (aujourd'hui IIe), où plus d'un siècle plus tard se concentrera toujours la presse parisienne. Là, il avait peu de luxe : une fois les meubles achetés, il ne les changea plus, bien qu'il fût devenu expert en matière de décoration aussi, une de ses séries s'appelant *Meubles et Objets de Goût*[27]. Ses vêtements étaient simples. Il était toujours en habit bleu barbeau sur une chemise blanche à manchettes, décorée d'une cravate ou d'un jabot blanc. Il portait des bas en soie noire et des souliers noirs, et comme seules parures une double montre et une tabatière d'or, objets qu'il possédait depuis longtemps[28]. Avec ces couleurs, il était habillé de façon distinguée sans trop suivre la mode, comme dans les années où il était prêtre et portait des vêtements foncés[29]. Sa coiffure aussi était toujours la même. Quand il sortait, il mettait une perruque poudrée, adhérant par cela à l'habitude de l'Ancien Régime. Les fashionables s'amusaient de cet accoutrement, l'appelant un homme en retard, la politesse du siècle dernier en personne[30].

Une autre qualité pour réussir était sa discipline au travail. Ses lecteurs se réjouissaient de la qualité inchangée du journal. Le rythme de travail était assez

---

25. Sur les mœurs austères des habitants de La Flèche au XVIIIe siècle, voir Ch. de Montzey, op. cit., t. 3, pp. 228-229.

26. Il payait 6 fr. aux dessinateurs pour chaque gravure du journal en 1803 et 33 fr. en 1811 (puis 80 fr. en 1811 pour celles des séries). Rien que pour couvrir les rémunérations des dessinateurs, il fallait donc vendre en 1803 14 abonnements du journal, et en 1811 77! Voir Annemarie Kleinert, *Le Journal des Dames...*, p. 64 (ouvrage cité note 4).

27. A sa mort en 1831, on trouva chez lui surtout des meubles foncés en acajou, style empire, bien que le goût romantique demandât depuis un certain temps des meubles en bois clair venant de France. Un seul secrétaire de cet appartement était en merisier.

28. Voir surtout *La Mode* de février 1830 et François-Joseph-Marie Fayolle (1774-1852) dans *Biographie universelle*, 1854-1865, t. 23, p. 82.

29. Le costume des prêtres de la Doctrine chrétienne se composait d'une tunique noire, "couvrant la culotte et les bas noirs en descendant jusqu'aux chevilles", puis d'un manteau et d'un bonnet carré noir (R. Digard, p. 242).

30. E. et J. de Goncourt, *Gavarni*, Paris, 1873, p. 61. Les cheveux empruntés avaient une signification importante pour l'ancien prêtre. Il avait vécu dans sa jeunesse une période où les perruques étaient interdites dans les cercles cléricaux (voir J. de Viguerie, op. cit., pp. 286-287). Plusieurs recteurs de collèges confessionnels avaient été démis de leur charge à cause du non-respect de ce règlement. Quand La Mésangère fut nommé professeur à La Flèche, le fait d'endosser une perruque était devenu signe d'un esprit novateur parmi les hommes religieux. L'éditeur aurait donc affiché à l'origine une attitude révolutionnaire en portant perruque. Après la Révolution, les perruques ne disparurent pas tout de suite, mais les hommes s'en servaient moins. A certaines époques, elles étaient encore très en vogue chez les femmes. Voir Annemarie Kleinert, PERÜCKE, *Lexicon der Aufklärung*, Munich, 1995, pp. 300-302.

accéléré, puisque le magazine paraissait tous les cinq jours, périodicité adaptée au système décadaire du calendrier révolutionnaire en usage de 1792 à 1805. En outre, il savait manier la plume et, pour citer une expression de Jules Janin, "indiquer sans avoir l'air de rien indiquer, prévoir et fasciner sans tour de force dans son style"[31]. Véritables mines de renseignements, les textes de l'abbé se révèlent pleins d'esprit et font parfois preuve d'un comique subtil, comme dans sa série satirique *Le Bon Genre*, éditée de 1800 à 1822. Son talent de communiquer à ses lecteurs le plaisir de l'écriture se manifestait surtout quand il parlait des liens entre la langue et la mode, puis entre l'histoire et la mode. Il avait aussi une sensibilité toute particulière pour les tendances esthétiques qui allaient s'imposer et savait distinguer entre mode éphémère et style susceptible de durer. "Il avait le goût, il avait l'instinct de l'habillement, il en avait l'inspiration à la folie", écrit Jules Janin. Rien ne l'étonnait, ni les excès, ni les habits spartiates". Il eut des lecteurs qui avaient confiance en lui. Reconnu comme guide en matière d'élégance et de bienséance, il agissait souvent en véritable séducteur auquel ses admirateurs pouvaient s'abandonner dans la sécurité de leurs lointains boudoirs.

La Mésangère avait cette intuition en flânant tous les matins dans Paris, l'œil aux aguets. Souvent il rapportait de sa promenade un chapeau ou une tabatière, un parapluie, un verre ou une porcelaine, un portrait en miniature, une peinture ou un dessin. A la longue, il devint un prodigieux collectionneur qui entassait, dans un cabinet de son appartement, une foule d'objets d'art et de bibelots : peignes sculptés, horloges ciselées, flambeaux précieux, coffrets en ébène, gobelets en vannerie, salières en agathe, bourses brodées en perles et une multitude d'autres objets de valeur[32]. Il visitait alors non loin de son appartement, en plein centre de Paris, les professionnels de la mode comme tailleurs, modistes et marchands de modes, ainsi que libraires, gens de théâtre, artistes et imprimeurs. Pour finir sa promenade, il avait l'habitude de se rendre près du bassin des Tuileries où il apportait du pain aux poissons rouges et donnait quelques sous aux enfants et aux indigents. Son tempérament était tel qu'il riait parfois tout haut et poussait même des cris de joie et d'extase si l'occasion s'en présentait. Pour amuser les enfants, il ne dédaignait même pas de cracher dans l'eau pour faire des ronds, trait de caractère critiqué par ses ennemis[33].

Une autre qualité, bien développée chez La Mésangère, était son habileté en affaires. Sachant que le succès du journal dépendait beaucoup des illustrations, il tenait à avoir des collaborateurs d'une notoriété incontestée, comme les dessinateurs Debucourt, Horace et Carle Vernet, Isabey, Mme Auzou, Lanté et Gavarni, et comme les graveurs Baquoy et Gâtine, le premier issu d'une ancienne famille de graveurs et le second comptant parmi les grands de cette spécialité[34]. Il avait aussi une bonne main pour choisir les rédacteurs. Parmi les centaines de rédacteurs employés chez lui figuraient Mme Clément-Hémery, Jean-Jacques Lucet, la comtesse de Bradi, Marco de Saint-Hilaire et même Honoré de Balzac. Ce

---

31. J. Janin, *Histoire de la littérature dramatique*, Paris, 1853-58, t. 3, pp. 55-56.

32. Voir *Catalogue du Cabinet de feu M. La Mésangère*, Paris, Crapelet, 1831 (B.N.). Sur la tradition des cabinets de curiosités, voir H. Bredekamp, La *Nostalgie de l'antique : statues, machines et cabinets de curiosités*, Paris, Diderot éd., 1996.

33. *La Mode*, février 1830.

34. Sur les collaborateurs du journal, voir les portraits peints dans Annemarie Kleinert, *Le Journal des Dames...*, pp. 312-342 (ouvrage cité note 4). J. Pouget-Brunereau donne des précisions sur certains de ces personnages dans sa thèse *Presse féminine et critique littéraire. 1800 à 1830*, Paris, 1995.

dernier, tout comme le peintre Gavarni, fut découvert par La Mésangère, c'est-à-dire qu'il a publié ses premiers articles dans le journal du prêtre, fait longtemps ignoré par les balzaciens[35]. Et Gavarni, plus tard un des grands peintres du XIXe siècle, y eut la possibilité de se faire un nom avec ses premiers dessins.

Homme d'affaires avisé, La Mésangère sut également faire face à la concurrence. Il réussit à absorber plusieurs journaux, dont le *Journal des Modes et Nouveautés*, l'*Arlequin*, l'*Art du Coiffeur*, L'*Observateur des Modes* et L'*Indiscret*. Tout en éliminant ces titres et en livrant les cahiers de son journal aux clients qui avaient déjà payé leur abonnement, il engagea les rédacteurs et dessinateurs les plus compétents de ces publications. D'autres magazines féminins, *Le Mois*, *La Mouche* et *Le Messager des Dames*, *Album des Modes et Nouveautés*, et *Le Fashionable* disparurent aussi comme par miracle après quelques mois de parution seulement. Et même certains journaux quotidiens, tels le *Journal de Paris* et le *Citoyen français*, abandonnèrent peu à peu leurs reportages occasionnels sur la mode. Bref, La Mésangère jouit bientôt d'un monopole de fait dans son domaine.

Ce monopole comprenait également les feuilles individuelles sur les us et coutumes. Puisque toute une structure de dessinateurs, graveurs, enlumineuses, imprimeurs et distributeurs était déjà en place, il était facile d'étendre la gamme de produits aux sujets qui n'étaient pas la spécialité du journal : le domaine des costumes régionaux, la satire de mode et, dans tous les détails, les équipages et objets de décoration. La Mésangère évinça dans ces domaines éditeurs et libraires comme Jacques Marchand (rue Denfer), Jacques-Simon Chéreau (rue Saint-Jacques n° 257), Jean (rue Saint-Jean de Beauvais aux "Deux Colonnes"), Bance Aîné (rue Saint-Denis n° 175) et Aaron Martinet (libraire, rue du Coq Saint-Honoré n° 13 et 15).

Les séries étant accompagnées de quelques lignes de commentaire seulement, les personnes illettrées n'hésitaient pas à s'y abonner. La série éditée pendant la plus longue période et présentant le plus grand nombre d'illustrations s'appelait *Meubles et Objets de Goût* (1802-1835), avec 755 planches publiées. D'autres séries avaient tellement plu qu'elles eurent plusieurs rééditions. On en compte cinq pour *Modes et Manières du Jour* (1798-1808) et aussi pour *Costumes des femmes du pays de Caux* (1804-1827) ; quatre pour *Le Bon Genre* (1800-1822) ainsi que pour la *Galerie française des femmes célèbres* (1827-1831) ; trois pour *Incroyables et Merveilleuses* (1810-1818) ; et une pour *Costumes de femmes de divers pays* (1821-1827). D'autres titres sont aujourd'hui plus difficiles à retrouver. Ils s'appellent *Costumes de Théâtre* (1798-1803), *Vues de Paris* (1799-1812), *Costumes d'enfans* (1810), *Costumes orientaux* (1813), *Costumes des Marchandes et Ouvrières de Paris* (1816-1827), *Costumes et coiffures de haute et moyenne classe* (1817-1828), *Costumes de bain* (1820-1821), *Costumes italiens* (1814) et *Travestissemens* (1828-1830). L'éditeur réalisa aussi, en 1814,

---

35. Sur Balzac et le *Journal des Dames*, voir les divers articles d'Annemarie Kleinert : DU JOURNAL DES DAMES ET DES MODES AU PETIT JOURNAL D'ILLUSIONS PERDUES, *L'Année balzacienne*, 1995, pp.267-280 ; BALZAC ET LA PRESSE DE SON TEMPS. SES ŒUVRES ET SON ACTIVITE VUES PAR LE JOURNAL DES DAMES ET DES MODES, *L'Année balzacienne*, 1988, pp. 367-393 ; DIE HEIMLICHEN PUBLIKATIONEN DES JUNGEN BALZAC, *Lendemains*, 1987, pp. 90-104 ; BALZAC - ERST JOURNALIST, DANN SCHRIFTSTELLER, *Publizistik*, 1987, pp. 206-224, ainsi que le chapitre sur Balzac dans l'ouvrage cité note 4.

un *Annuaire des Modes de Paris*, qui changea de titre en 1815 pour devenir *Almanach des modes et Annuaire de mode réunis*[36] (Fig.3).

(Fig.3)

A côté de son *Journal des Dames et des Modes*, illustré de 2 865 gravures du vivant de l'éditeur, La Mésangère édita 20 séries de planches sur les us et coutumes et un almanach pour 1814 et 1815, présentant au total environ 1 600 illustrations. Ici la planche 84 de la série *Costumes de divers pays*, publiée vers 1825. Cette planche fut imprimée par Crapelet, connu pour son savoir et ses travaux typographiques. Elle fut dessinée et gravée par Lanté et Gâtine, les deux artistes les plus féconds de l'équipe de La Mésangère, qui, après le décès de ce dernier, occupèrent les fonctions d'éditeurs-gérants provisoires du *Journal des Dames et des Modes*.

36. Sur cet almanach et ces séries, voir pp. 343-357 dans l'ouvrage d'Annemarie Kleinert cité note 4.

Pour augmenter ses recettes, La Mésangère utilisa d'autres méthodes : la vente de planches individuelles à raison de 30 centimes la pièce et la vente d'abonnements obligatoires du journal aux gens de théâtre, auteurs, tailleurs et marchandes de mode en compensation à la publicité faite pour les pièces jouées, les livres récemment parus et les objets de mode nouvellement inventés. Ces abonnements n'étaient souvent même pas livrés. Pour cette réclame, l'éditeur accepta aussi d'autres formes de paiement. Le nombre prodigieux de vêtements et d'accessoires à usage privé, accumulés dans son appartement, témoigne du fait qu'il se fit monnayer par des "tributs en nature", pour utiliser une expression de Balzac. A sa mort en 1831, on trouva chez lui 1 000 paires de bas de soie, 2 000 paires de souliers, six douzaines d'habits bleus, 100 chapeaux ronds, 40 parapluies et 90 tabatières[37].

Quand la composition du journal et les commentaires et légendes des séries de planches étaient devenus routine, La Mésangère reprit ses activités d'auteur de livres. En 1803 parut sa *Vie de François René Molé, comédien français*, et en août 1821, son *Dictionnaire des proverbes*. Ce dernier ouvrage eut une deuxième édition en décembre de la même année, augmentée de 438 à 591 pages, et une troisième édition de 760 pages en 1823[38]. Il était devenu polygraphe, comme possédé du besoin d'écrire. Vers 1827, il se déchargea de la plus grande partie de ses obligations d'éditeur en la déléguant à son collaborateur Herbinot de Mauchamps. Plusieurs manuscrits étaient sur son bureau : un *Dictionnaire du luxe français, accompagné de gravures*, qu'il avait commencé dès 1800 et dont plusieurs centaines de notes s'entassaient sur fichiers alphabétiques dans deux boîtes oblongues en carton d'un pied de long environ et dans deux portefeuilles in-8°[39] ; un manuscrit intitulé *Recherches sur les mœurs, les usages, l'industrie des Français, depuis l'origine de la monarchie* ; une édition critique d'un ouvrage publié en 1655 par P. Borel sous le titre *Trésor des recherches et antiquités gauloises et françoises, réduites en ordre alphabétique* (in-4°) ; la quatrième édition de son *Dictionnaire des proverbes*, enrichie d'un nombre important d'additions ; enfin, des notices à rédiger pour la belle série de gravures format in-folio intitulée *Galerie des femmes célèbres*. Il avait aussi l'intention de mettre en volume toutes les livraisons déjà parues du journal.

****

Lorsque son gérant et rédacteur principal, Herbinot de Mauchamps, fut condamné à huit mois de prison ferme dans un procès intenté contre lui pour une affaire de mœurs, il se vit contraint de nouveau à couper court à son occupation préférée. Le retour à la gestion active de l'illustré se produisit juste à l'aube de la révolution de juillet 1830. Tout semblait crouler. L'élégance dans les formes, dans les mises et dans les dires disparaissait au grand regret de La Mésangère. Le nouveau laisser-aller ne rappelait aucunement la politesse et la vieille urbanité

37. Fait raconté par Fayolle dans *Nouvelle biographie générale*, 1859, t. 39, pp. 199-200.

38. Le *Oxford Companion to French Literature* de 1959, p. 212, juge l'édition de 1823 du dictionnaire de La Mésangère "the most complete collection of French proverbes", jusqu'au moment de la publication du *Livre des proverbes français* de Leroux de Lincy en 1842.

39. Les cartons et portefeuilles se trouvent à la bibliothèque municipale de Rouen (Fds Leber 5897).

française dont il s'était fait avocat. Il devait reprendre ses fonctions d'homme public, alors que le cœur n'y était plus.

De plus, toute une phalange de jeunes publicistes envahissait le terrain et submergeait le marché d'une dizaine de nouveaux magazines de mode. Pour lui dérober la clientèle, ces ennemis envieux critiquaient l'éditeur vieillissant. Dans *La Mode* parurent de méchantes critiques sur lui, raillant les "mannequins immobiles" de ses gravures et se moquant des habitudes désuètes de sa personne : ses éternels habits bleu barbeau, ses hauts-de-chausse, sa perruque à queue relevée sur le front, ses habits évasés, son vaste chapeau, sa canne à pomme d'or et son éternel parapluie sous le bras. Selon *La Mode*, La Mésangère était un modèle grotesque, empesé, raide et rond, dont le faux accoutrement sied mal à un homme qui porte des arrêts souverains sur la mode. "M. la Mésengère, écrit *La Mode*, vous méprise bien fort, gens de luxe ; il tient aux vieilles habitudes (et) s'écarte des règles ordinaires du savoir-vivre et du bon sens". L'article souligne aussi la parcimonie de l'éditeur, sa calèche au cuir sans vernis, aux roues émincées, son cheval efflanqué, son cocher en pantalon et bottes à revers. Il dénigre ses pratiques désuètes comme celle de manger un gigot en hachis dans un cabaret où le beau monde ne dîne plus, ou celle de se rendre chez une marquise de la rue Quincampoix pour jouer une partie de loto, jeu que les petits-maîtres avaient délaissé depuis longtemps. Somme toute, *La Mode* le trouve trop "honnête bourgeois", trop sûr de sa bonne réputation, trop vertueux, simple, content et naïf. Ce jugement est sûrement exagéré. A en croire quelques livres et dessins licencieux trouvés chez lui après sa mort, au moins sa naïveté n'était pas si grande qu'il n'en avait l'apparence[40].

Cette critique n'aurait eu que peu d'importance si l'éditeur avait toujours eu l'énergie nécessaire pour protester. Mais, peu avant sa mort, à soixante-dix ans, sa combativité s'était épuisée, son activité s'était ralentie. Au lieu de lutter avec la concurrence qui assiégeait sa porte, il la regardait du haut de ses anciens triomphes. Ceci eut pour conséquence une chute rapide du tirage de son périodique, plus précisément de 2 500 exemplaires en 1829 à 1 000 en 1830.

A la déception sur la décadence des mœurs et à la contrariété que provoquait en lui l'hostilité de ses adversaires s'ajoutait une autre cause de découragement. Il voyait mourir autour de lui de plus en plus d'amis et de connaissances : Louis-Philipon de la Madelaine, ancien prêtre, éditeur et auteur comme lui, était décédé en 1818 déjà[41] ; en 1825, il avait pris part aux obsèques de Léonard Laglaisière, agent de théâtre, et d'Adélaïde Dufrénoy, femme de lettres mentionnée souvent dans son journal ; en 1827, un de ses dessinateurs, Jean-François Bosio, était mort ; tout comme en 1829 son ancien graveur Pierre Baquoy et sa journaliste Caroline Wuïet, dont il avait publié plusieurs articles au début du siècle ; enfin, en décembre 1830, Mme de Genlis, cette dame éloquente dont il avait si souvent cité les vers et romans, succomba à un âge avancé.

---

40. Il s'agit de deux spécimens présentés sous enveloppe lors de la vente aux enchères des objets de sa bibliothèque et de son cabinet noir. L'un est un livre intitulé *Le Pornographe ou idées d'un honnête homme sur un règlement pour les prostituées*, par N. Rétif de la Bretonne, Londres, 1769. L'autre consiste en deux petits dessins licencieux sur feuille de vélin (*Catalogue du Cabinet de feu M. La Mésangère*, n° 301, pp. 44-45). En outre, son livre *Voyages en France* publie un bas-relief des arènes près du pont du Gard où sont représentés des phalli. La plupart des éditions de l'ouvrage original, dont est tirée cette gravure, omettent de publier cette figure.

41. Il a publié, entre autres, un livre de géographie sur la nouvelle division de la France en départements.

Plusieurs témoins trouvèrent que La Mésangère accusa une grande fatigue au début de 1831 et qu'il vieillissait rapidement. Un rédacteur du *Journal des Dames et des Modes* lui donnait six ans de plus qu'il n'en avait, et Honoré de Balzac le croyait quasi séculaire, lui prêtant trente ans de trop[42]. Il parle de lui avec et sans particule. La Mésangère était devenu misanthrope. A part son commis et la gardienne de l'immeuble qui étaient souvent avec lui, il ne voulait plus voir personne. "Ce tyran de la mode...qui prévoyait, dominait, indiquait sans avoir l'air de rien indiquer", observe Jules Janin, (était) bien cassé"[43]. Il avait résisté au dur rythme de travail avant, pendant et quelques mois après la Révolution de Juillet, avait travaillé samedis, dimanches et jours fériés sans se soucier de sa santé, bien que, sur le plan financier, il n'eût nul besoin de se tuer à la tâche depuis bien des années. Les loyers de ses deux hôtels particuliers dans le 6e arrondissement ne lui rapportaient-ils pas environ 3 000 francs par an[44]? S'il avait continué, s'il avait de nouveau couru Paris à la recherche de sujets intéressants, répondu au courrier des abonnés, organisé la réclame et négocié avec les collaborateurs et le bureau de la Librairie, c'était "pour ses collaborateurs", à en croire l'explication donnée par un de ses proches après sa mort[45], et parce qu'il ne voulait pas abandonner l'œuvre de sa vie.

Eprouvant une grande lassitude, il aurait préféré s'enfermer en son cabinet, dans le recueillement et le calme, entouré de ses livres et objets précieux, soigneusement collectionnés au cours de sa longue vie de passionné d'histoire culturelle. C'est dans cette situation, après une courte maladie, le 22 février 1831, un mardi à cinq heures du soir, que l'ancien abbé, âgé de soixante-neuf ans, meurt dans son lit, entouré d'une dizaine de personnes[46]. "Il mourut de chagrin, écrit Balzac, la concurrence a empoisonné ses derniers jours"[47]. Un journaliste anonyme, historien de la série *Meubles et objets de goût*, remarque : "Il s'esquive de la scène discrètement, comme un témoin qui aurait terminé sa déposition"[48]. Et chez Jules Janin on peut lire : "La veille encore il commandait en tyran à la soie, au velours, aux satins, aux rubans, aux plus belles couleurs. Pas un pli à cette étoffe et pas une plume à ces chapeaux, sans la permission de ce grand homme. Il était plus absolu mille fois, et plus obéi dans ses domaines, que l'empereur dans ses royaumes"[49].

---

42. Honoré de Balzac a été un des premiers à avoir mentionné La Mésangère dans quatre essais : dans TRAITE DE LA VIE ELEGANTE et dans GAVARNI, publiés dans *La Mode* le 2 octobre 1830 ; dans le manuscrit de la MONOGRAPHIE DE LA PRESSE PARISIENNE de 1842 (parue dans *Etudes balzaciennes* en octobre 1959 seulement), pp. 317-321 ; et dans le manuscrit du THEATRE COMME IL EST de 1847, *La Comédie humaine*, Paris, Pléiade, t. XII, pp. 587-595.

43. J. Janin, *Histoire de la littérature dramatique*, p. 57.

44. Le 22 novembre 1817, il avait acheté, pour 20 000 fr., une maison au 338, rue Saint-Denis, propriété qui lui rapportait 1 400 fr. annuels (Arch. de Paris, DQ18 art. 237, vol. 11). Un autre immeuble encore plus grand, dont il était le propriétaire, se trouvait au 18, rue Coucherat.

45. Crapelet dans *Catalogue du Cabinet de feu M. La Mésangère*.

46. Voir le procès-verbal de la mise sous scellés des objets de valeur de l'appartement du défunt (Arch. de la Seine, D2 U1 176).

47. Balzac, version intégrale de sa MONOGRAPHIE DE LA PRESSE PARISIENNE, dans *Etudes balzaciennes*, oct. 1959, p. 322.

48. LE DECORATEUR QUI REGNE SUR L'EMPIRE, *Connaissance des Arts*, oct. 1960, pp. 92-99.

49. J. Janin, *Histoire de la littérature dramatique*, p. 58.

Ainsi s'achève, sans secousse et sans bruit, la carrière de "ce héros de l'étiquette", de cet "homme de haute importance", selon l'expression utilisée de façon ironique un an auparavant par le rédacteur de *La Mode*. Pour ce rival, c'était un "littérateur...qui a la plus extraordinaire des prétentions, le plus singulier pouvoir..., la plus incroyable profession qui se puisse imaginer..., il fait des modes! Des modes pour aujourd'hui, pour demain, pour après-demain, pour la cour, pour la ville, pour Versailles, pour la province...". "Ces modes, avait poursuivi ce confrère en 1830, c'est sa vie, c'est son drame, c'est son bonheur, c'est sa profession, son métier, son art ; c'est lui tout entier, lui tout seul. La mode, c'est M. la Mésengère (sic) ; M. la Mésengère (sic), c'est la mode... (Il a) fait des modes depuis trente ans ; il en fera jusqu'à la fin".

Le jour de l'enterrement, le 25 février, l'équipe au grand complet du journal et une foule d'amis et d'admirateurs rendirent un dernier hommage à l'éditeur. Au cimetière, aux côtés des gérants provisoires de l'illustré (Herbinot de Mauchamps, Guillot, Lanté et Gâtine) se tenaient la comtesse de Bradi, rédactrice de l'illustré depuis 1818, avec sa fille Marie de l'Epinay, qui allait devenir éditrice du journal dans les années 1836 à 1837 ; Hugier de Saint-Amand, journaliste dont La Mésangère avait levé l'anonymat dans la troisième édition de son *Dictionnaire des proverbes* ; les poètes Deschamps, Mollevaut, Vien et Desbordes-Valmore, dont les vers avaient été régulièrement publiés dans le périodique ; les artistes Isabey et Delvaux, créateurs de nombreuses gravures de la revue ; enfin Carpentier-Méricourt, l'imprimeur du magazine depuis 1823. La Mésangère avait été le bienfaiteur de nombre d'entre eux et les avait impressionnés tous par son énorme érudition et son fantastique talent d'organisateur. Il y eut aussi son notaire Joseph Genoux et le propriétaire de son appartement qui avait perdu un locataire solide dont le loyer de 105 francs par mois était toujours payé un an d'avance. Enfin, s'y trouvaient son garçon de bureau et commis Marie Ferdinand Victor qui régla les dépenses inévitables dans les premières semaines après la mort de son maître, et la veuve Edmée Marguerite Dubois Miolle, gardienne de l'immeuble et femme de confiance de La Mésangère.

Jules Janin, alors observateur du cortège funèbre, écrit dans ses souvenirs, publiés en 1853 : "Les jeunes ouvrières attendirent le convoi sur la porte, et firent une belle révérence à leur seigneur et maître. « Adieu, disaient-elles, ingénieux coureur d'aventures à travers la gaze et le satin! Adieu, l'inventeur des plus amusantes fanfreluches! » On saluait, on pleurait, on riait au passage de cette bière frivole. Un poète de l'*Almanach des Muses*... improvisa une élégie en l'honneur de ce défunt qui avait habillé et déshabillé tant de passions ; un bel esprit écrivait sur sa tombe à peine fermée une sentence qui ne pouvait convenir qu'au fondateur du *Journal des Modes* : « Ne rien croire et tout oser! » Il repose... dans une touffe de coquelicots, de roses et de romarin"[50].

---

50. Les années 1831 et 1832 de *L'Almanach des Muses* ne comportent pas de vers personnels sur La Mésangère, mais des vers décrivant, d'une façon générale, la cérémonie de l'enterrement d'un homme riche. Voici quelques extraits du poème par Salme jeune intitulé *Les Funérailles* : "Curé, vicaire, enfant de chœur ou suisse, / Dans son accoutrement chacun s'est surpassé : / C'est fête pour l'Eglise...un riche est trépassé! / Le défunt qu'on attend laisse force richesses, / Aussi, ses héritiers prodiguent leurs largesses : / Et l'on peut dire, au moins : Ils dépensent en frais / Ce qu'ils ne pourraient pas dépenser en regrets. / La maison du Seigneur est, dans son étendue, / D'un long tapis de deuil artistement tendue : / Bientôt quatre chevaux, richement harnachés / Traînent un corbillard dont les coins panachés / Révèlent au passant la classe fortunée / Du mortel dont finit l'obscure destinée." (*L'Almanach des Muses*, 1831, pp. 214-215).

Parmi les personnes moins proches venues en foule figuraient surtout les indigents : les pauvres du quartier, les orphelins et les veuves auxquels il avait toujours fait l'aumône, ainsi que dix-sept personnes auxquelles il avait prêté la somme considérable de 15 400 francs environ[51]. Comme ancien prêtre des Pères de la Doctrine chrétienne, La Mésangère avait vécu la devise de ses confrères : pratiquer la charité basée sur l'amour et la confiance en Dieu. Il avait toujours eu dans sa poche des pièces de quinze et de trente sous pour donner aux pauvres qu'il rencontrait dans la rue[52]. A sa mort on a même trouvé chez lui plusieurs milliers de francs en petite monnaie[53].

N° 11. (Trente-cinquième année.) 25 février 1831.

JOURNAL DES DAMES
ET
DES MODES.

AUQUEL ONT ÉTÉ RÉUNIS L'OBSERVATEUR DES MODES ET L'INDISCRET.

Ce Journal paraît tous les cinq jours ; il contient, par mois, huit gravures coloriées. (9 fr. pour trois mois, 18 fr. pour six, 36 fr. pour un an. — 50 cent. *de plus par trimestre pour l'étranger.*)

En 1802, a été commencée une Suite de gravures coloriées de Meubles *et de* Voitures : *il en paraît, au bureau du Journal des* Dames, 18 N°s *par an. L'abonnement est de* 10 fr. 50 c. *port franc.*

Les collaborateurs de M. La Mésangère, éditeur-propriétaire du *Journal des Dames et des Modes*, ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent de faire en la personne de leur digne et respectable chef. Cette perte pénible pour eux, qui le regardaient comme un père, leur fait un devoir de ne mettre aucune interruption dans la publication d'un journal que lui-même a créé, et qui remonte à plus de trente-cinq années.

Autorisés à continuer l'utile entreprise fondée par M. La Mésangère, ils s'appliqueront à suivre la route si bien tracée par lui, et s'efforceront de se rendre dignes de succéder à l'homme estimable que regretteront toujours les arts, l'amitié, et surtout les malheureux.

(Fig.4)

Faire-part et costume de deuil présentés à l'occasion de la mort de Pierre La Mésangère, survenue le 22 février 1831. Ce sont les pages 81 et 89 de l'année 1831 du *Journal des Dames et des Modes*, périodique qu'il a édité pendant trente-cinq ans.

---

51. Pour les débiteurs, voir Arch. de Paris, DQ7 3434, 20 août 1831, n° 642. Les plus grosses sommes étaient prêtées à la famille Rouchar (6 000 fr.), à M. Lauresqui (4 000 fr.), à MM. Desvignes et Gaillon (environ 500 fr. chacun). Le registre des Archives note encore deux reconnaissances de 1 000 fr. chacune sans mentionner les noms des débiteurs, plus 11 "mandats, bons, reconnaissances ou billets sur divers défaillés" pour 2 000 fr. environ.

52. *Biographie universelle*, 1854-65, t. 23, p. 82.

53. *Nouvelle biographie générale*, 1859, t. 39, p. 200.

Annexe 2

Discours prononcé sur la tombe de Pierre La Mésangère le 25 février 1831 par Hector Guillon, compositeur et confident, qui assuma la tâche d'éditeur-gérant provisoire du Journal des Dames et des Modes du 23 février au 4 juillet 1831 (tiré de ce même journal en date du 28 février 1831) :

« Je ne vais point retracer les talents de cet homme extraordinaire, chez lequel toutes les vertus des autres hommes étaient réunies; je ne chercherai point non plus à le suivre dans sa carrière littéraire, je n'en aurais pas le talent; mais je paierai à sa mémoire un faible tribut de reconnaissance pour toutes les bontés qu'il a prodiguées, et surtout pour les larmes qu'il a si souvent empêché de verser, lorsque, victimes des lois de la nature, nous perdions un ami ou un parent, ou lorsqu'un événement funeste troublait notre existence, car c'était toujours près de lui qu'on venait chercher des consolations.

« Ah! si vous aviez vu avec quelle bonté, quel esprit, quelle délicatesse, il savait éluder, adoucir les pénibles douleurs qu'on opposait à ses justes raisonnements; avec quel talent il faisait entrer dans le cœur le baume consolateur d'un ami, bienfait le plus pécieux pour l'homme.....

« En voyant nos regrets, qu'ils doivent gémir ces hommes qui sont venus quelquefois porter le trouble sur ce front où règnaient tant de vertus; dans ce cœur si bon et si généreux.....

« Maintenant, véritable ami, il ne nous reste plus qu'à te pleurer, sans que tu viennes arrêter le cours de nos larmes..... Eh! bien, laisse nous un moment épancher nos douleurs sur ta tombe..... Vas, nous ne verserons jamais autant de pleurs que tes mains généreuses, avec pudeur et modestie, ont répandu de bienfaits; que ton âme aimante et sensible a consolé de malheureux.

« Peut-être crains-tu encore, homme excellent, que nos larmes ne viennent réveiller quelques soupirs de reconnaissance au fond des nombreux tombeaux qui nous environnent.... mais, nous t'en prions, laisse nous donner un libre essor à nos chagrins..... Tu nous étais si cher!!!....

« Et vous, orphelins, auxquels il a servi de père; veuves qu'il a consolées; ouvriers qu'il a tant de fois sauvés de la misère, et vous, amis de ce vieillard respectable, qui veniez avec tant de plaisir partager quelques instants d'une conversation pleine d'intérêt et de vérités, rendons un dernier hommage au plus vertueux, au meilleur des hommmes....

« Hélas! Nous l'avons perdu pour toujours!..... Adieu, ami, si justement regretté, ton souvenir ne s'effacera jamais de nos cœurs. »

Malheureusement l'oraison funèbre, d'un ton intimiste et romantique, pleine de soupirs et de larmes, prononcée par son ami, voisin et compagnon de musique Hector Guillon, qui jouait de l'épinette comme lui, précise peu la carrière publique de La Mésangère (voir annexe 2). Elle ne relève ni ses mérites d'homme de lettres et d'éditeur éloquent, ni d'autres faits saillants de sa vie de littérateur persévérant. Mais elle met l'accent sur le fait qu'il a été un homme au cœur généreux, auquel d'autres que les riches pouvaient s'adresser pour trouver un soutien dans leurs moments de détresse.

Quant aux lecteurs du *Journal des Dames et des Modes*, ils ne s'aperçurent que petit à petit de la disparition de l'éditeur. Le 25 février 1831, le périodique publie quelques lignes d'un faire-part encadré de noir, et il montre, à la dernière page, un costume de deuil, le premier numéro après 2 865 planches du journal éditées par lui (Fig.4). Au bas de la dernière page des cahiers, on continue de dire que "tout ce qui est relatif à ce Journal doit toujours être adressé, port franc, à M. LA MESANGERE"! Du 30 septembre au 31 décembre 1831, la note est remplacée par la formule : "doit toujours être adressé...au DIRECTEUR, boulevard Montmartre n° 1". Ce n'est qu'à partir du 5 janvier 1832 qu'on signale un changement d'adresse du journal, mais le nom du nouveau directeur, qui débuta en juillet 1831, n'est toujours pas indiqué.

****

Pourtant, sur le plan juridique et dans les coulisses, la mort de La Mésangère avait provoqué tout de suite beaucoup de remous. Ayant accumulé une fortune immense, la vie de ce parent présentait un grand intérêt, ce qui allait amener à un épilogue bien indigne. Décédé intestat et sans enfants, propriétaire de deux grands immeubles qui allaient rapporter à leur vente environ 100 000 francs chacun[54], et collectionneur d'objets de valeur pour plus de 55 000 francs[55], somme qui correspond à des centaines de millions de francs actuels[56], il suscitait bien des ambitions chez des gens âpres au gain. Une demi-douzaine d'héritiers, vrais et faux, se présentèrent rapidement pour réclamer leur part de la succession.

Parmi ces personnes, deux vivaient dans le pays d'enfance de La Mésangère, plus précisément à Baugé et au Lude, près de La Flèche, aux confins des départements de la Sarthe et du Maine-et-Loire, où le *Journal des Dames* eut un certain nombre d'abonnés[57]. Ne pouvant venir à Paris en personne, ils avaient autorisé Charles-Jean-Marie Leballeur, fils de l'une des réclamantes et employé à l'administration des Postes à Paris, à agir en leur nom. La mère de ce représentant, Madelaine Charlotte Joséphine Bourré, épouse du propriétaire Leballeur

54. L'hôtel particulier situé au 338, rue Saint-Denis fut vendu pour la somme de 93 143 fr., le 10 mai 1833, au couple Charles et Marie Rose Toussaint (née Lebigot). Plus tard, en 1863, la maison fut démolie (Arch. de Paris, DQ18 art. 237, vol. 11). La somme de la vente de l'autre immeuble, situé au 18, rue Coucherat, n'est pas connue. On sait que le loyer qu'il rapportait s'élevait à une somme plus considérable que celle gagnée sur l'autre propriété.

55. La somme s'élève précisément à une valeur estimée de 55 633,15 fr. (Arch. de Paris, DQ7 3434, n° 642).

56. Voir la table comparative de la valeur de l'argent donnée par R. de Livois, p. 318. Comme elle s'arrête en 1964, il faut tenir compte de l'inflation depuis cette date.

57. Notamment dans les villes de Marolles, Mamers, La Ferté-Bernard, Montdoubleau, Baugé, Angers et Le Mans.

Delisle, fit présenter un document justifiant sa qualité de cousine au septième degré du côté paternel ; Pierre René Despoulains de Baugé, propriétaire et maire de la commune de Pontigné où était né l'éditeur, en fit présenter un autre attestant qu'il était un cousin au cinquième degré en ligne maternelle. A part cela, quatre personnes prétendaient à l'héritage. Ils étaient membres d'un clan parisien, la famille Damours : Hippolyte Damours qui exerçait le métier de graveur ; Charlotte Badoulleau, veuve Damours, qui habitait près de chez La Mésangère, au faubourg Poissonnière ; Augustin et Marie-Louise Damours, veuve Belin Deballu. Cette dernière personne était-elle parente éloignée d'une famille du nom de Belin qui eut sa résidence à La Flèche un siècle plus tôt[58]? On ne le sait pas, parce que les Damours ne présentaient aucun document prouvant leur qualité d'héritiers, document promis d'un jour à l'autre.

La réclamation des Damours à l'héritage étant contestée par le cousin et la cousine, un procès s'engagea entre eux. Il provoqua des menaces réciproques, des intimidations et des retards dans l'inventaire des biens du défunt. L'avocat des Damours, un certain Lemonnier, s'en prenait à la généalogie présentée par le cousin et la cousine. Il faisait remarquer que leurs documents attestent divers prénoms de La Mésangère et que "cette différence de prénoms rend leurs droits prétendus au moins fort incertains s'ils ne sont complètement nuls" (Archives Nationales, Grand Minutier, cote III, 1465).

Après un gaspillage de temps en appels inutiles, la réclamation des soi-disant héritiers parisiens s'avéra fallacieuse. Accusés d'être sans pièces établissant leur prétendue qualité, de n'avoir cessé d' "entraver par des difficultés de toute espèce, par des tracasseries sans objets" le juge de paix et d'avoir dérangé avec impudence toutes les parties engagées à inventorier les biens du défunt, on les condamna aux dépens. Une fois de plus, des richesses accumulées avec probité pendant de longues années avaient excité la cupidité de gens malhonnêtes.

Au cours de ce procès, on soupçonna aussi les quatre gérants provisoires du journal et le garçon de bureau de vouloir s'enrichir, car ils s'étaient fait verser une somme de 2 800 francs en billets, lettres de change et mandats postaux trouvés dans l'appartement du défunt pour assurer la survie du journal et régler quelques dépenses urgentes : les fournitures de marchandises (183,40 fr.), les frais de maladie du défunt, les dettes dues au coiffeur François Marie Lefay (163 fr.), les frais funéraires (212 fr.), les gages des employés domestiques, dont ceux d'un portier d'une maison appartenant à La Mésangère (pour ce dernier 100 fr.), les appointements des collaborateurs et rédacteurs de la maison d'édition et les frais de matériaux et de timbre nécessaires à la publication des journaux et séries de gravures (1 500 fr.).

L'évaluation des biens de La Mésangère, surveillée par Jean Paul Lerat de Magnitot, juge de paix du IIe arrondissement, eut lieu pendant ce procès[59]. Elle dura quatre mois tant il y avait de choses précieuses dans le duplex du n° 1 du boulevard Montmartre. On avait trouvé plusieurs trousseaux de clés de placards, de commodes et de consoles remplis de papiers et d'objets de prix. L'appartement

58. Plusieurs membres d'une famille du nom de Belin sont cités par Ch. de Montzey pour les dates de 1753 et 1777. Le nom de Marie Louise Bellin Deballu n'y figure pas (*Histoire de La Flèche*..., t. 3, pp. 252-255).

59. Le procès-verbal de cette évaluation fournit des indications sur les mesures prises après la mort de La Mésangère, ainsi que sur les héritiers (Arch. de Paris, D2 U1 176).

renfermait une vaste bibliothèque et un "cabinet noir", où se trouvait, outre quantité de livres et de périodiques, un grand nombre de spécimens de collections. Après avoir tout examiné et classé, le juge apposa une vingtaine de scellés sur les portes et tiroirs. Il était assisté par son commis greffier Michel Augustin Duhamel, tellement impressionné par cette expérience qu'il prit la décision, malheureusement jamais réalisée, de publier une étude biographique sur La Mésangère[60].

Une quinzaine de personnes prenaient part à cet inventaire : un expert chargé d'estimer la valeur de chaque objet, des gens de service engagés à porter les paquets, les deux domestiques du défunt, les gérants du journal, les vrais et faux héritiers. Tous allaient et venaient, observant, prenant des notes, organisant ou perturbant les opérations. Il fallut plusieurs jours rien que pour compter les exemplaires invendus des gravures qui s'entassaient dans les placards et qu'on finit par mesurer en mètres.

Un placard contenait à lui seul : "Trois mètres de gravures de *modes & voitures*, le mètre contenant environ 4 800 gravures, soit un total d'environ 14 400 gravures. Deux mètres 90 de gravures de *costumes de divers pays*, soit environ 14 000 gravures. Un mètre de gravures de *femmes célèbres*, soit environ 4 800 gravures. Quarante centimètres de *travestissements* et de *caricatures*, soit 1 600 gravures...". Il y avait onze placards dans la seule entrée du bureau. On trouva au total environ 123 800 épreuves d'estampes de couleur, y compris la collection de celles qui n'étaient pas fabriquées dans l'entreprise de l'éditeur. Le seul nombre des illustrations provenant du *Journal des Dames et des Modes* s'élevait à 52 700. Parmi les autres gravures répertoriées comptent 20 000 épreuves de couleur de la série de *Meubles*, 7 200 des *cauchoises*, 6 400 des *costumes de divers pays*, 4 800 de *femmes célèbres*, 4 000 du *Bon Genre*, 1 600 des *grisettes et ouvrières de Paris*, 1 300 des *travestissements*, 1 200 des *haute et moyenne classes*, 800 des *merveilleux*, 100 des *costumes orientaux* et une vingtaine de chacune des séries mineures telles que *costumes d'enfans*, *costumes italiens* et *vues de Paris*.

Les officiers ministériels devaient également déterminer la valeur de 13 000 dessins et aquarelles, dont plus de 2 700 créés pour le *Journal des Dames et des Modes*, ainsi que celle de 3 000 cuivres ayant servi à imprimer ces feuilles artistiques. Leur valeur fut estimée à plus de 12 000 francs, compte tenu d'une évaluation de chaque planche à quelques centimes ou quelques francs seulement, selon les sujets représentés et les années de parution. Les planches parues en 1830 et 1831 étaient évaluées plus cher que les planches antérieures. Aujourd'hui, une seule gravure de mode coûte entre 50 et 500 francs!

En amateur déclaré des belles-lettres et bibliophile, La Mésangère avait rempli sa bibliothèque de milliers de livres précieux, dont certains anciens et rares et en plusieurs volumes ou en double : livres de poésie, chansons, romans français, grecs, italiens et allemands, critiques anciens et modernes, contes, nouvelles, drames, histoires comiques, fables, apologies, enfin une centaine d'ouvrages utiles pour bien écrire et comprendre ceux qui écrivent, tels les *Principes généraux de littérature et de grammaire*, des dictionnaires de langues ou des titres de

60. Devenu avocat, Duhamel annonce le 20 septembre 1838 vouloir publier, dans le *Journal des Dames et des Modes*, une série d'articles "dans le trimestre d'octobre 1838 à janvier 1839" intitulée LA BIOGRAPHIE DE M. DE LA MESANGERE. Cette série n'a jamais paru, peut-être à cause des difficultés du périodique rencontrées avant sa disparition en janvier 1839.

rhétorique[61]. Dans le cabinet on dénombrait des milliers d'objets d'art et de curiosité, par exemple des tableaux peints à l'huile dont 1 500 portraits ou miniatures d'hommes et de femmes célèbres depuis le XIVe siècle. Au total, la valeur des objets de ces pièces de l'appartement fut estimée à 28 000 francs environ, une richesse qui s'explique en partie par l'habitude qu'avait La Mésangère de collectionner chaque jour quelque chose qui pouvait l'aider dans ses études et son entreprise. Il fallait ensuite compter la monnaie enfouie dans les tiroirs (presque 4 400 fr.), évaluer le prix des meubles et affaires personnelles (700 fr.), trier les reconnaissances de dettes pour les sommes prêtées (au total exactement 15 437,15 fr.), classer les mandats de poste et les titres de propriété immobilière. Le loyer annuel des deux maisons de La Mésangère s'élevait à 3 000 francs environ. Les héritiers auraient aussi le droit de réclamer les 1 000 francs environ du loyer de l'appartement payé d'avance et non utilisé.

Bientôt pouvait être annoncée la vente aux enchères des biens de La Mésangère. Elle allait s'étendre sur plusieurs mois et fut ainsi répartie : un jour, organisé le 4 juillet 1831 à 13 h précises, pour céder le Journal des *Dames et des Modes* et la série *Meubles* et *Objets de Goût* à quelqu'un qui voulait continuer leur publication ; une semaine, du 18 au 23 juillet 1831, pour débiter les objets d'art ; vingt-trois jours, du 14 novembre au 7 décembre 1831, pour vendre les ouvrages de la bibliothèque.

La première vente fut annoncée publiquement par une grande affiche et par le magazine d'annonces judiciaires et légales *Les Affiches Parisiennes*, cahier du 17 juin 1831. Les gros lots de dessins originaux, de gravures, de cuivres et d'exemplaires de textes de ces périodiques étant destinés à être vendus lors des deux autres ventes aux enchères, le résultat pour la liquidation fut maigre : 703 francs 50 centimes au total, dont 475 francs pour le *Journal des Dames et des Modes*, somme dérisoire vu le fait que ces titres avaient procuré une telle fortune à La Mésangère. Lors de la vente aux enchères de la bibliothèque, une seule collection des cahiers du *Journal des Dames* comprenant les années de 1797 à 1829 et reliés en 36 volumes, allait trouver un acheteur à 137 francs.

Quant aux objets d'art, énumérés dans 364 numéros d'un catalogue, ils trouvèrent de riches amateurs. Ces objets étaient en matériaux précieux : "en ivoire sculpté, émail de Limoges, laque de Chine, écaille, burgau, bronze, fer damasquiné..., agathe, jaspe, lapis, bois pétrifié, bois odorant, cornaline ou succin". Il y avait des coffrets garnis en argent vermeil, des plaques, vases, horloges, verrous, bustes, coupoirs, tabatières, boîtes, verres, coupes, bonnets tissés en or, tableaux encadrés, peinture sous verre et portraits en miniature, dont plusieurs remontaient à la Renaissance.

Les acquéreurs des ouvrages de la bibliothèque se pressaient aussi pour acheter surtout les manuscrits sur vélin, ornementés de lettres en or et en couleur. Le lot le plus cher fut un *Mistère de la Passion Jésuscrist joué à Anger* (sic), édition gothique d'une grande rareté vendue 301 francs (n° 723 du *Catalogue*). Un autre lot de cinq volumes vendu très cher (283 fr.) fut celui d'un *Catalogue raisonné des livres de la bibliothèque de l'abbé Goujet, transcrit fidellement sur son manuscrit par son neveu*. Des ouvrages ornementés de très belles figures furent également vendus à un prix élevé, dont un grand nombre d'*Heures Gothiques*

61. Voir le *Catalogue de la bibliothèque de feu M. La Mésangère*, Paris, Crapelet, 1831.

comme le *Miroir des vanités et pompes du monde* (n° 50 du *Catalogue*) et des histoires du costume richement illustrées[62].

La bibliothèque contenait aussi une grande collection de journaux : non seulement ceux sur la mode comme le *Cabinet des Modes* et ses successeurs, années 1785 à 1793 en 9 volumes, ainsi que les journaux féminins allemands et anglais comme le *Journal des Luxus und der Moden* (1798 à 1813) et le *Repository of Arts* (1809 à 1815), mais aussi quantité d'autres périodiques tels que le *Mercure de France* des années 1717 à 1792 et 1809 à 1819, les 46 volumes du *Journal des Arts* des années 1799 à 1815, les 17 volumes des *Archives Littéraires de l'Europe* de 1804, les 16 volumes du *Journal des Gourmands* de 1806 et les 11 volumes des *Actes des Apôtres* du temps de la Révolution de 1789.

Les 2 091 titres offerts au cours de l'adjudication de la bibliothèque étaient catalogués sur 200 pages sous les rubriques de *Théologie*, *Jurisprudence*, *Histoire*, *Belles-Lettres*, *Sciences et Arts*. La section la plus volumineuse, Sciences et Arts, était classée en plusieurs catégories : *Philosophie* (dont plusieurs livres sur la morale), *Economie*, *Politique*, *Commerce*, *Métaphysique*, *Magie*, *Physique*, *Histoire Naturelle*, *Agriculture*, *Botanique*, *Histoire des animaux*, *Médecine*, *Chimie*, *Mathématiques*, *Arts libéraux*, *Beaux-Arts*, *Gravures* (surtout sur le costume), *Architecture*, *Militaire*, *Gymnastique*, *Industrie*, *Belles-Lettres*, *Mythologie*, *Philologie*, *Epistolaires*... La section *Histoire* était également très étoffée, contenant 700 titres. Plusieurs livres de la section *Théologie* (probablement achetés lorsque La Mésangère était prêtre) contenaient des additions manuscrites de sa plume. L'éditeur n'avait jamais perdu l'intérêt pour ce sujet. Il y avait une histoire de l'Eglise avec des notes manuscrites et plusieurs volumes anciens de grande valeur : l'*Histoire des ordres religieux* de A. Schoonebeck, Amsterdam, 1695, l'*Histoire du clergé* publiée en 4 volumes à Amsterdam en 1716, et un Recueil des costumes religieux de P. Bonnein, Nuremberg, 1724. Il avait même copié à la main un livre écrit par un religieux, l'abbé Raugeard, *Extrait des mémoires historiques pour servir à l'histoire d'Anjou*.

Quantité de titres comprenaient des dizaines de volumes. Ainsi avait-on classé sous *Recueil de Lettres*, 93 volumes, sous *Recueil de dictionnaires*, 77 volumes, sous *Recueil sur les Femmes*, 68 volumes, sous *Recueil de voyages*, 63 volumes, sous *Recueil de fables de différens auteurs*, 59 volumes. Plusieurs centaines d'ouvrages, jugés sans grande valeur, étaient réunis sous forme de lots intitulés "anecdotes", "mémoires", "atlas", "biographies", "esprit", "catalogues", "anas". Les anas seuls comprenaient 37 volumes. Les commissaires assurèrent aussi deux vacations à part pour les livres désassortis et bon marché.

****

62. Un des titres les plus chers fut un lot de gravures intitulé *Costumes des seizième et dix-septième siècles*, par Bonnard, en 4 volumes, vendu 229 fr. Autres titres précieux, un *Recueil de tous les costumes des ordres religieux et militaires*, par Bar, Paris, 1778, 6 vol. (161 fr.) ; *The Costume of Great Britain*, par W. Pyne, avec 60 planches en couleurs (105 fr., n° 475 du *Catalogue*) ; *Costumes de l'Empire de Russie*, avec 73 planches en couleurs (91 fr., n° 477) ; *Costumes de la Chine*, avec 60 planches en couleurs (78 fr., n° 480) ; *Tableau historique des costumes, des mœurs et des usages des principaux peuples de l'antiquité et du moyen âge*, par R. de Spallart, en 14 vol., Metz, 1804 et 1810 (76 fr.) ; enfin, un *Recueil des habillements de différentes nations, anciens et modernes*, d'après Holbein, Van Dyck et Hollar, Londres, 1757, 2 vol., avec 240 planches coloriées (57,50 fr.).

Et pourtant, parmi tous ces biens, ne se trouvait aucun portrait de La Mésangère lui-même. Treize ans avant sa mort, le 25 mai 1818, un rédacteur de son journal, peut-être lui en personne, avait philosophé sur le décès de ceux qui possèdent des biens : "Une vente après décès...rien, à mon avis, n'est plus triste. A peine les tentures noires sont-elles enlevées que vite on ouvre les portes à deux battants. L'un marchande le lit du défunt, l'autre sa garde-robe, personne ne veut de son portrait". C'est vrai : le portrait de l'homme qui a collectionné et fait dessiner tant d'hommes et de femmes célèbres reste introuvable[63]. Selon *La Mode* du 20 février 1830, une caricature de Charlet représenterait l'ancien prêtre. Mais cette caricature ne montre qu'un homme vu de dos, sans traits particuliers[64]. Peu importe. L'œuvre que La Mésangère nous a laissé en dit plus sur sa vie et ses aspirations que mille esquisses de sa personne.

Annemarie KLEINERT

N.D.L.R. Le Doktor Annemarie Kleinert, professeur à l'Université Libre de Berlin, est l'auteur de travaux considérables sur les origines et le développement de la littérature de mode en Europe à la fin du XVIIIe siècle et au début du XIXe. En relations avec nous depuis 1993 à l'occasion de ses recherches, elle a bien voulu honorer le Cahier Fléchois de ce très bel article, rédigé en français. Mme Kleinert nous écrivait le 23 octobre 1997 : "Quant à l'orthographie du texte, je compte sur vos corrections. Je ne maîtrise pas le français comme une personne dont c'est la langue maternelle". Nous pouvons attester que nos "corrections" ont été purement symboliques...

63. Au Cabinet des Estampes de la B.N. (cote Ne 63 et N 2, 961) est conservé le portrait gravé d'une *marquise de La Mésangère*, originaire de Rouen, fille de Mme de la Sablière, amie de La Fontaine (à laquelle il dédia la fable *Daphnis et Alaimandre*) et modèle d'un personnage fictif mis en scène par Fontenelle dans *La Pluralité des mondes*. Il ne nous a pas été possible de savoir si cette dame est une ancêtre de La Mésangère.

64. Il s'agit d'une caricature portant la légende "Caporal, v'nez reconnaître" et présentant un soldat face à un ours (B.N. Est., DC 102, fol. t. V, inv. 265, pièce 17).

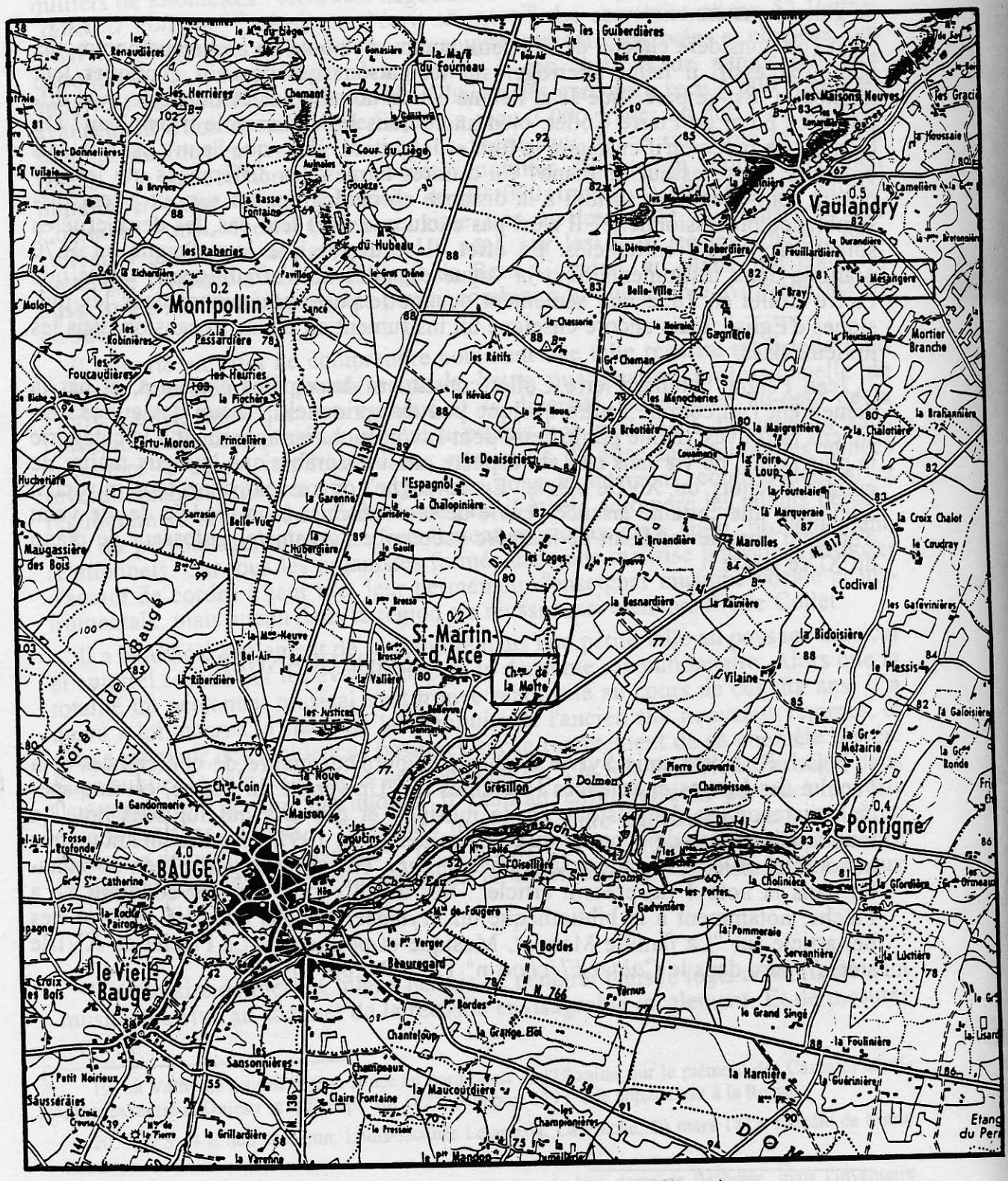

Le pays de la Mésangère
(carte I.G.N. au 1/50 000ème)